



L'ÉTAT, LE DROIT, LE POLITIQUE

MÉLANGES EN L'HONNEUR  
DE JEAN-CLAUDE COLLIARD

À retourner aux Éditions DALLOZ - MARINA BRILLIÉ-CHAMPAUX  
31-35, rue Froidevaux - 75685 Paris cedex 14

Montant de la souscription jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2014 :  
**79 € au lieu de 99 €**

Mme  Mlle  M.

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

QUALITÉS (telles que vous souhaitez qu'elles apparaissent sur la liste des souscripteurs figurant en fin de volume)

ADRESSE DE LIVRAISON \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

ISBN	TITRE	Q <sup>TE</sup>	TOTAL
978-2-247-13714-5	MÉLANGES EN L'HONNEUR DE JEAN-CLAUDE COLLIARD	.....	..... €.

Frais de port  
Montant forfaitaire 8,00 €.  
Montant général €.

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Versement à l'ordre de DALLOZ par :

- Chèque bancaire joint  Chèque postal joint  
 Carte bancaire N° \_\_\_\_\_  
Date de validité : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_  
 Virement administratif sur facture

*Votre souscription doit parvenir à l'éditeur  
avant le 25 février 2014 si vous souhaitez que votre nom figure  
sur la liste des souscripteurs imprimée en fin d'ouvrage.*

31-35, rue Froidevaux • 75685 Paris cedex 14  
tél. 01 40 64 54 54 • fax 01 40 64 54 68  
Internet : www.editions-daloz.fr

DALLOZ

DA RCS Paris 572 195 550

DA

L'ÉTAT, LE DROIT, LE POLITIQUE

MÉLANGES EN L'HONNEUR  
DE JEAN-CLAUDE COLLIARD

Professeur de droit et de science politique, directeur de Cabinet du président de la République puis du président de l'Assemblée nationale, membre du Conseil constitutionnel, président d'Université, président de PRES, JEAN-CLAUDE COLLIARD aura au long de sa carrière allié la théorie et la pratique tout à la fois juridique et politique. Il est ainsi le modèle du grand constitutionnaliste. Ses amis, disciples et collègues, venus d'horizons divers, veulent lui témoigner, avec ces Mélanges, leur affection et leur estime, en célébrant une vie au service de l'Université.

ÉTUDES COORDONNÉES PAR :

JEAN-PHILIPPE DEROSIER

GUILLAUME SACRISTE

Les *Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Colliard* vous sont proposés en souscription au prix de **79 €** au lieu de **99 €**.

Afin de figurer dans la liste des souscripteurs de l'ouvrage, il vous est demandé de renvoyer votre bulletin de souscription, avec le règlement correspondant, avant le **25 février 2014**.

Au-delà de cette date, vous continuerez à bénéficier du tarif préférentiel jusqu'au **1<sup>er</sup> avril 2014**.

DALLOZ

# T A B L E D E S M A T I È R E S

## PREMIÈRE PARTIE : PENSER

### CHAPITRE 1 : PENSER LE DROIT

- Bâtonnier **JEAN-MARIE BURGUBURU**, Président de l'Union internationale des avocats (UIA), *Droit public et droit privé au début du XXI<sup>e</sup> siècle : de la séparation à l'interprétation.*
- **JEAN-JACQUES GLASSNER**, Directeur de recherche émérite, CNRS, *Les deux sources de la justice à Babylone.*
- **OTTO PFERSMANN**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I), *Contre la confusion logonomique.*
- **BERTRAND MATHIEU**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I), *Vers la fin de la démocratie ?*
- **ROBERT BADINTER**, Ancien garde des Sceaux, Ancien président du Conseil constitutionnel, *De la nécessaire répression du négationnisme en France.*
- **MARIE-CHRISTINE MEININGER**, Directrice des relations internationales à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), *La diversité juridique est-elle menacée par la mondialisation ? De la compétition et l'hybridation des systèmes.*

### CHAPITRE 2 : PENSER LES INSTITUTIONS

- **GUILLAUME SACRISTE**, Maître de conférences en science politique à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I, CESSP), *Le Republicanisme de Monsieur Esmein.*
- **DOMINIQUE ROUSSEAU**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I), *Relire Duverger.*
- **PIERRE AVRIL**, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), *Retour sur l'élection présidentielle. Ou les limites de l'ingénierie institutionnelle.*
- **JEAN-PIERRE CAMBY**, Professeur associé à l'Université Versailles-Saint-Quentin, *Séparation des pouvoirs et typologie des régimes politiques.*
- **CÉLINE VINTZEL**, Maître de conférences à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, *La démocratie immédiate et la trilogie des pouvoirs.*

### CHAPITRE 3 : PENSER LES ÉLECTIONS

- **JEAN-ÉRIC SCHOETTL**, Président adjoint de la section de l'Intérieur du Conseil d'État, Ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel, *Droit, élections et paradoxes.*
- **JEAN-ÉDOUARD COLLIARD**, Fils de son père, Économiste à la BCE, *Microfonder la science électorale. Programme de recherche rêvé d'un économiste fils de politologue.*

### CHAPITRE 4 : PENSER LE POLITIQUE

- **JEAN-LOUIS BAUER**, Directeur des études politiques et juridiques de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), *Le paradoxe centriste de la Cinquième République.*
- **FRANÇOISE DREYFUS**, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), *La fabrique du droit, objet politique ?*
- **RENÉE FREGOSI**, Directrice de recherche en science politique, IHEAL/CREDA – Université Paris III – Sorbonne-Nouvelle, *Penser la complexité politique.*

## DEUXIÈME PARTIE : ÉPROUVER

### CHAPITRE 1 : ÉPROUVER LE DROIT

- **JACQUES GAILLARD**, Écrivain, Professeur honoraire de Langue et Littérature Latines à l'Université Marc-Bloch de Strasbourg, *Clipperton : le rapport Botul.*
- **OLIVIER DUTHEILLET DE LAMOTHE**, Président de la section sociale du Conseil d'État, Membre honoraire du Conseil constitutionnel, *Le contrôle de l'omission législative par le Conseil constitutionnel : Jean-Claude Colliard et les femmes corses.*
- **JEAN-PHILIPPE DEROSIER**, Professeur à l'Université de Rouen, Membre du CUREJ (EA 4703), *Hors-piste constitutionnel. Quand le Conseil constitutionnel décide de poser une question préjudicielle à la Cour de justice de l'Union européenne.*
- **YVES JÉGOUZO**, Président honoraire de l'Université Paris I, Ancien Conseiller d'État en service extraordinaire, *À propos de l'article 4 de la Charte constitutionnelle de l'environnement. La réparation du préjudice écologique.*

### CHAPITRE 2 : ÉPROUVER LES INSTITUTIONS

- **HUBERT VEDRINE**, Ancien Secrétaire général de l'Élysée, Ancien Ministre des Affaires étrangères, *Encore aujourd'hui, près de quarante ans après ( ! )...*
- **DANIELE LOCHAK**, Professeur émérite de l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense (CREDOF), *Mai 68 à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris.*
- **MICHEL VERPEAUX**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I), Directeur du Centre de recherches en droit constitutionnel, *L'amendement Wallon, ou le provisoire durable.*
- **JEAN-NOËL JEANNENEY**, Professeur émérite des universités en histoire à l'institut d'études politiques, ancien ministre, *V<sup>e</sup> République : de quelques bifurcations du hasard.*
- **JEAN GICQUEL**, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), *Variations sur la présidence normale de François Hollande.*
- **JEAN-MICHEL EYMERI-DOUZANS**, Professeur de Science politique, Directeur-adjoint de l'IEP de Toulouse-Laboratoire des sciences sociales du politique (LaSSP), *Les bons endroits, les bons moments, les bons amis. Remarques sur les carrières des énarques de nos ministères.*
- **MARIE-HÉLÈNE BRUERE**, Ingénieure d'Étude au CRPS-CESSP, Université Paris 1, et **DANIEL GAXIE**, Professeur de science politique à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), *Le recrutement extra-parlementaire des ministres sous la V<sup>e</sup> République.*
- **JULIE BENETTI**, Professeur de droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, *L'avis du Parlement, le choix du prince. À propos du contrôle parlementaire sur les nominations à certains emplois et fonctions.*
- **GUY CANIVET**, Membre du Conseil constitutionnel, *Du « siège » au Conseil constitutionnel.*
- **DOMINIQUE SCHNAPPER**, Directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Membre honoraire du Conseil constitutionnel, ... *Vu du « vieux » Conseil.*
- **FRANCISCO TORTOLERO CERVANTES**, Professeur à l'Université nationale autonome du Mexique, *Aux origines des pouvoirs d'indirizzo.*
- **JACQUES CHEVALLIER**, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), CERSA-CNRS, *À propos de la gouvernance universitaire.*

### CHAPITRE 3 : ÉPROUVER LES MODÈLES ÉLECTORAUX

- **PIERRE GABORIT**, Agrégé des facultés de droit (science politique), Professeur émérite de l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, *Les primaires à la française.*
- **EMERIC BREHIER**, Docteur en science politique, Député de Seine et Marne, Secrétaire national du Parti socialiste, *Les primaires en France : de l'incongruité à la réalité.*
- **GIANNI BUQUICCHIO**, Président de la Commission de Venise et **PIERRE GARRONNE**, Chef de la division des élections et des référendums, secrétariat de la Commission de Venise, *Les travaux de la Commission de Venise dans le domaine électoral : un domaine d'action privilégié du doyen Colliard.*
- **NGUYEN HUU DONG**, administrateur principal (Ret.), Division de l'assistance électorale, Département des affaires politiques, Secrétariat de l'organisation des Nations Unies, *L'administration des élections : une technique non-politique au service de la politique.*
- **MANUEL GONZALES OROPEZA**, Magistrat de la chambre supérieure du tribunal électoral du pouvoir judiciaire fédéral, *L'autonomie des peuples indigènes et la sauvegarde de leurs droits politiques.*
- **ÉLISABETH ZOLLER**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), *Money is speech : la Cour suprême persiste et signe. A propos de CitizensUnited v. FEC (2009).*

### CHAPITRE 4 : ÉPROUVER LA SCIENCE POLITIQUE

- **LAURENT FABIUS**, Ministre des Affaires étrangères, *Démocratie et diplomatie en France.*
- Docteur **MARIO GARZA CASTILLO**, *Les explications duvergistes du phénomène de survie posthégémonique du Parti Révolutionnaire Institutionnel (1997-2003).*
- **FRÉDÉRIQUE MATONTI**, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne, CESSP, TEPIS (Paris I), *François Mitterrand, le programme commun et les intellectuels communistes. Retour sur une enquête.*
- **LAURENT GODMER**, Maître de conférences en science politique à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, *La structuration d'élites politiques semi-autonomes et de leaderships politiques locaux : l'exemple du V<sup>e</sup> arrondissement de Paris.*
- **NICOLE DE MONTRICHER**, Chercheur au CNRS, *Les modalités du transfert en France d'un modèle américain : le cas du clubhouse.*